



MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

RAPPORT D'ACTIVITÉ



www.douanes.ga



Douanes Gabon




Douanes Gabon



douanesgabonaises



 Scannez moi





« Les crises, mêmes les pires,
recèlent en elles des opportunités.
Elles sont souvent très riches d'enseignements,
d'expériences et de leçons pour la suite.»

SON EXCELLENCE
ALI BONGO ONDIMBA

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,
CHEF SUPRÊME DES FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ





Après deux années marquées par les effets néfastes de la crise sanitaire sur les économies, l'année 2022 s'est caractérisée par une reprise progressive de l'activité. La conjoncture économique ayant un impact sur les performances de l'Administration des Douanes, l'exercice budgétaire 2022 apparaît comme une période charnière pour la mise en œuvre de notre stratégie triennale 2021-2023.

Aussi, outre la mobilisation de l'ensemble des équipes aux fins d'atteindre les objectifs de recettes fixés par la Loi de Finances 2022, l'Administration des Douanes a pleinement assumé sa mission d'accompagnement des opérateurs économiques tout en veillant à la sécurisation économique des frontières.

Il convient de rappeler qu'il nous a été assigné par la Loi de Finances Initiale pour l'année 2022, des objectifs de recettes de 338,1 milliards de francs CFA, revus en cours d'exercice à 338,2 milliards de francs CFA par la Loi de Finances Rectificative. Pour atteindre cet objectif, les services ont été instruits à plus de rigueur dans la maîtrise de l'assiette fiscale et la liquidation des droits et taxes.

Par ailleurs, nous nous sommes attelés à mener à bien les actions prioritaires de 2022 prévues par le Plan Stratégique de modernisation 2021-2023 autour de sa vision « **Faire de la Douane Gabonaise une administration moderne, performante et vertueuse au cœur de la relance économique** » et de ses quatre (4) axes stratégiques, à savoir :

1. L'optimisation des recettes, lutte contre la fraude, contrôle et facilitation des échanges ;
2. Le développement d'instruments et d'outils modernes, innovants et performants ;
3. Le renforcement des capacités organisationnelles de l'Administration des Douanes ;
4. Le renforcement des partenariats.

Cette gestion stratégique nous a permis de réaliser 66% de nos actions prioritaires pour l'année 2022 dans le cadre de la poursuite de la performance et de la modernisation de notre administration, comme édictée par l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) et les bonnes pratiques en usage.

A terme, ces actions s'inscriront en 2023, en droite ligne avec les orientations des plus Hautes Autorités de notre pays, en tête desquelles le **Président de la République, Chef de l'Etat, S.E. Ali BONGO ONDIMBA**.

Enfin, pour cette nouvelle année, l'Administration des Douanes Gabonaises aspire à accroître davantage ses performances ; tout en s'employant à servir quotidiennement l'intérêt général avec Honneur et Dévouement.



Le Directeur Général des Douanes
et Droits Indirects

Boris ADMINA ATCHOUGHOU





Sommaire

Les temps forts	P.6
Les actions et les réalisations	P.8
Le bilan à mi-parcours de la stratégie triennale de modernisation	P.10
Les chiffres clés	P.11
SYNTHESE ET PERSPECTIVES	P.24



Rapport d'activité 2022

LES TEMPS FORTS

Lancement du Système Informatisé de l'Analyse de Risque (SIAR)

Dans le cadre de l'application des dispositions du contrat de gestion des scanners à conteneurs, le Système Informatisé de l'Analyse de Risque (SIAR) a été lancé par l'implémentation des critères de sélectivité et par la migration avec interfaçage au SYDONIAWorld. Cela a été rendu possible grâce à la collaboration entre l'Expert commis par COTECNA et l'équipe projet de l'Administration des Douanes.

Lancement des activités de l'aumônerie des Douanes Gabonaises

La Douane, qui a Saint Mathieu comme Saint Patron, a lancé les activités de l'aumônerie des Douanes Gabonaises (Aumônerie des Douanes et Droits Indirects), le mardi 1^{er} mars 2022 afin d'assurer les services religieux, les cérémonies funèbres, l'instruction religieuse de ses agents et la célébration de la Saint Mathieu. La cérémonie a été rehaussée par la présence de l'Archevêque Métropolitain de Libreville, Monseigneur Jean-Patrick IBA-BA.

Signature d'un protocole d'accord entre l'Administration des Douanes Gabonaises et la Gendarmerie Nationale

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe stratégique portant sur le renforcement des partenariats, les Douanes Gabonaises ont conclu avec la Gendarmerie Nationale un Protocole d'accord dont l'objet est l'assistance en matière de formation militaire (Formation Commune de Base) et d'autres formations spécifiques.

Atelier d'échanges entre la Douane, la Magistrature et l'Agence Judiciaire de l'Etat

L'objectif de cet atelier, tenu à l'Hôtel des Douanes le 1^{er} juin 2022, était d'une part, d'informer les différentes parties prenantes sur les particularités du contentieux douanier, et d'autre part, établir les bases d'une meilleure collaboration entre les différentes administrations qui interviennent dans le traitement du contentieux douanier.

Réunion du Comité de Direction (CODIR)

Présidé par le Directeur Général, le Comité de Direction s'est réuni le 04 février 2022 afin de dresser le bilan à mi-parcours des actions prioritaires de l'exercice 2021, telles que définies dans le Plan Stratégique de Modernisation et le Plan d'Action Triennal 2021-2023.

Forum Douanes-Investisseurs de la ZERP de Nkok

A l'initiative de l'Autorité Administrative de la ZERP de Nkok, de l'Administration des Douanes et de Gabon Special Economic Zone (GSEZ), un premier forum s'est tenu du 21 au 23 juin 2022 au sein du Guichet Unique de la ZERP de Nkok. Ce forum avait pour objectif de sensibiliser et d'échanger sur le cadre légal des Zones Economiques Spéciales, les différents privilèges accordés, la procédure de dédouanement et sur les problématiques liées aux différents contrôles douaniers.

MOT
DIRE



Rapport d'activité 2022

LES TEMPS FORTS

Signature de l'Addendum n°2 à la Convention minière

La République Gabonaise, représentée par les Ministres en charge de l'Economie et des Mines, a signé avec la Compagnie Minière de l'Ogooué (COMILOG), le 08 septembre 2022 à Libreville, l'Addendum n°2 à la Convention minière relatif aux modalités de déclaration et de paiement des droits de sortie des minerais de manganèse et de ses dérivés.

Assistance technique de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) sur le Système Harmonisé (SH)

Dans l'objectif de la migration et l'alignement du SH 2022, le Gabon a bénéficié d'une assistance technique de la part de l'OMD, de la CNUCED et de la CEMAC. La migration est effective depuis janvier 2023.

Signature du Contrat d'assurance maladie entre la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects et la Société AXA Gabon

Dans l'optique d'améliorer le cadre socioprofessionnel, de reprendre les prestations de santé et de faire à nouveau bénéficier son personnel d'une assurance maladie complémentaire, l'Administration a signé un Contrat d'assurance maladie avec la Société AXA Gabon.

Acquisition du matériel et des consommables informatiques

Le Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie Gabonaise (PADEG) a contribué, en fin décembre 2022, à l'acquisition de matériels informatiques (ordinateurs, imprimantes, onduleurs et copieurs) et des consommables pour équiper l'Administration des Douanes.

Evaluation des actions prioritaires de 2022 du Plan Stratégique 2021-2023

L'évaluation a consisté à faire la tournée des Chefs de file des actions afin d'apprécier l'avancée de leur mise en œuvre et de recueillir les difficultés rencontrées ainsi que les perspectives pour 2023





Rapport d'activité 2022

LES ACTIONS ET LES RÉALISATIONS

Déploiement de l'entrepôt spécial d'hydrocarbures

Depuis le mois d'avril 2022, les agents de la Direction des Contrôles Spécifiques sont déployés à la Société Gabonaise d'Entreposage des Produits Pétroliers (SGEPP) dans le cadre de l'appréciation du régime de l'entrepôt spécial d'hydrocarbures.

Ouverture et organisation de l'Unité Régionale des Contrôles Spécifiques (URCS) à Port-Gentil

L'URCS a été instituée par lettre n°00179/MER/SG/DGDDI du 03 mars 2022. Cette Unité a pour mission, entre autres, de suivre les opérations de chargement du pétrole brut et la gestion des entrepôts d'hydrocarbures dans la Région Douanière de Port-Gentil.

Echanges de bonnes pratiques en matière de Gestion de l'entrepôt spécial d'hydrocarbures

Une mission de benchmark à l'Office Togolais des Recettes (OTR) à Lomé, s'est effectuée du 04 au 09 avril 2022 dans le cadre du renforcement des capacités en matière de gestion de l'entrepôt spécial d'hydrocarbures.

Prise en compte effective des certificats de quantification

Depuis janvier 2022, le certificat de quantification, prévu par l'instruction cadre n°001/MER/SG/DGDDI du 21 août 2021 portant sur la procédure de dédouanement des marchandises consignat les résultats de mesurage des cargaisons de navire de commerce (minéraliers, céréaliers...), est joint à la liasse des documents obligatoires à annexer aux exportations de minerais de manganèse d'une part, et à l'importation de clinker d'autre part.

Mise en place de la nouvelle structure des prix des produits pétroliers

La DGDDI, représentée par la Direction des Contrôles Spécifiques, prend part à la mise en place de la nouvelle structure des prix des produits pétroliers à la Commission Nationale des Prix des Produits Pétroliers (CNPPP).

Mise en exploitation d'un pont bascule dans la ZERP de Nkok

La Société Gabon Special Economic Zone (GSEZ) a mis à disposition du Bureau Central de Nkok un pont bascule afin d'améliorer le contrôle du poids des marchandises et garantir le recouvrement des droits et taxes exigibles.

Partenariat d'échanges Gabon-Sénégal et Gabon-Togo

Une mission de benchmark des Douanes Sénégalaises sur la quantification de marchandises en vrac par la méthode du tirant d'eau et sur les procédures de gestion de l'entrepôt spécial d'hydrocarbures s'est déroulée du 06 au 12 mars 2022 à Libreville. Cette mission a été suivie de celle des Douanes Togolaises du 13 au 18 juin 2022 à Libreville sur les mêmes matières.





Rapport d'activité 2022

LES ACTIONS ET LES RÉALISATIONS

Missions de Renforcement de capacités de l'OMD

Dans le cadre des actions de Renforcement des capacités entreprises par l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), les Douanes Gabonaises ont bénéficié des formations sur les thématiques suivantes :

Le Service de l'Analyse et de Gestion de Risques a reçu des experts de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) les rudiments de base et les bonnes pratiques à adopter afin d'opérationnaliser le Service et de s'arrimer aux normes internationales.

En matière du Droit à la Propriété Intellectuelle (DPI), l'OMD a assisté et renforcé les Services de Douane dans les techniques de détection de produits contrefaits car le phénomène de la contrefaçon des produits prend de plus en plus d'ampleur au Gabon.

Missions d'assistance aux opérateurs économiques

Les Douanes Gabonaises, dans leur mission d'accompagnement aux opérateurs économiques, ont organisé des sessions de formation au bénéfice de deux entités :

Le groupe Bolloré sur les techniques douanières, les régimes privilégiés, la gestion de l'entrepôt, les mécanismes de détermination de la valeur en douane et l'établissement de la déclaration en détail ;

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) sur la procédure de dédouanement.

Déploiement du SYDONIAWorld

La douane a poursuivi le déploiement du SYDONIAWorld dans la Région Douanière d'Oyem (Nord du Gabon) qui n'était pas encore informatisée. A cet effet, cette région a été interconnectée à l'application douanière entre l'Administration et les Services du Trésor.

Signature d'un protocole entre la Douane et la Fédération des Entreprises Gabonaises (FEG)

A l'initiative des opérateurs économiques, un protocole sur un élargissement des horaires de travail a été consentie par l'Administration des Douanes aux opérateurs économiques afin d'améliorer la compétitivité du Port d'Owendo et de renforcer la disponibilité des produits sur le marché.

A ce titre, le service des douanes est disponible en continue de 7h30 à 19h00.





Rapport d'activité 2022

LE BILAN À MI-PAROURS DE LA STRATÉGIE TRIENNALE DE MODERNISATION

La stratégie de l'Administration des Douanes 2021-2023 est élaborée à travers plusieurs outils de modernisation, notamment :

Un Plan Stratégique de Modernisation 2021-2023 ;

Un Plan d'Actions 2021-2023 ;

Des Lettres d'Objectifs annuelles ;

Une Matrice des actions prioritaires annuelles.

Par ailleurs, pour l'année 2022, une tournée d'évaluation des actions de 2022 s'est effectuée du 30 décembre 2022 au 15 janvier 2023 dans chaque Direction, dans le but d'apprécier l'avancée de leur mise en œuvre et de recueillir les difficultés rencontrées ainsi que les perspectives pour 2023.

Ainsi, l'Administration des Douanes a atteint un taux de performance de 66% pour l'année 2022, contre 59% en 2021.





IV

Rapport d'activité 2022

LES CHIFFRES CLÉS

1. Des services d'appui :

Inspection des Services ;
Direction de l'Administration Générale ;
Direction de la Comptabilité et du Budget ;
Direction des Statistiques, des Etudes Economiques et de l'Informatique ;
Service Courrier, Archives et Documentation ;
Service Communication et Relations Publiques.

2. Des services centraux :

Direction de la Législation, des Echanges et des Relations Internationales ;
Direction des Régimes Economiques et Privilégiés ;
Direction des Contrôles Spécifiques ;
Direction des Enquêtes Douanières et du Contentieux ;
Direction des Services de Surveillance.

3. Des services déconcentrés :

Services Territoriaux ;
Services Extérieurs.

L'effectif global des agents de l'Administration des Douanes Gabonaises, est de 1162 au 31 décembre 2022.

EFFECTIFS PAR REGION ET GENRE 31/12/2021

Répartition par régions au 31/12/2022	Répartition par genre		
	Femmes	Hommes	Total
Estuaire	391	472	863
Haut-Ogooué	27	40	67
Woleu N'tem	23	66	89
Ogooué Maritime	40	60	100
Abidjan	1	0	1
Belgique	2	2	4
France	2	0	2
Guinée Equatoriale	0	2	2
Sénégal	0	1	1
Maroc	0	1	1
Pékin	0	1	1
Washington	1	1	2
TOTAL REGIONS	487	646	1133
TOTAL STAGIAIRES	11	18	29
TOTAL EFFECTIFS PAR REGION ET GENRE 31/12/2021			1162





IV

Rapport d'activité 2022

LES STATISTIQUES DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Présentation de la DGDDI

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, une des plus anciennes entités administratives de notre pays dont les activités remontent à la période coloniale, est régie par les dispositions du Décret n°000422/PR/MDDEPIP du 09 août 2016.

Rattachée au Ministère de l'Économie et de la Relance, la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects a en charge notamment :

Une mission fiscale portant sur le contrôle de l'assiette et la perception des droits, taxes et autres redevances liés à l'importation ou à l'exportation des marchandises ;





Pour accomplir ces missions, la Direction Générale des Douanes et Droits, placée sous l'autorité d'un Directeur Général, comprend :

Rapport d'activité 2022 : les chiffres clés

I. EXPORTATIONS

☐ Données globales

	Année 2020	Année 2021	Année 2022
(En milliards de francs CFA)			
EXPORTATIONS (y compris produits nationalisés)	3 014,69	3 259,48	5 699,27
Pétrole brut	2 126,70	2 185,79	4 190,48
Produits dérivés du pétrole	117,13	149,04	215,72
Manganèse	260,43	298,98	358,56
Ferro-silico-manganèse	22,56	26,11	43,55
Or sous forme brute	1,56	8,44	43,93
Bois sciés et ouvrages	409,45	491,16	610,85
Caoutchoucs naturels	7,36	5,58	8,62
Huile de palme	19,58	40,36	85,84
Poissons et produits de la pêche	1,44	1,04	1,94
Autres	47,48	52,96	139,79

(En milliards de francs CFA)

	Année 2020	Année 2021	Année 2022
(En milliards de francs CFA)			
IMPORTATIONS CAF	1 322,92	1 234,87	1 722,65
BIENS DE CONSOMMATION	456,11	478,57	556,20
Dont Produits alimentaires	328,98	338,85	389,57
BIENS D'ÉQUIPEMENT	483,83	357,12	668,74
Dont Véhicules	67,00	82,10	87,18
BIENS INTERMÉDIAIRES	304,39	337,30	458,21
ENERGIE	78,59	61,87	39,50
Dont Produits dérivés du pétrole	73,18	36,42	20,39

BALANCE COMMERCIALE

(En milliards de francs CFA)

Solde commercial	1 691,77	2 024,61	3 976,63
Taux de couverture	227,88%	263,95%	330,84%

RESULTATS DE LA FISCALITE DOUANIERE

(En milliards de francs CFA)

Montant liquidations des droits et taxes	270,20	302,21	345,63
à l'exportation	15,72	23,88	21,26
à l'importation	254,47	278,32	324,37
Recouvrement	310,80	323,23	359,37
Montant des dépenses fiscales/ Exonérations	205,19	163,44	296,69
dont Taux unique réduit à 5%	78,83	39,01	111,37
Franchise gouvernementale Vie Chère	34,70	33,60	43,21



Rapport d'activité 2022 : les chiffres clés

B. DROITS ET TAXES A L'EXPORTATION (DTE)

A- VALEUR DES EXPORTATIONS

La valeur des biens à la sortie du territoire, tous régimes douaniers confondus, est de 6 495,99 milliards de Francs CFA à fin décembre 2022, contre 4 463,99 milliards de Francs CFA pour la même période de l'année précédente, soit une hausse de 45,52% (voir tableau 1).

Tableau 1 : Valeur des exportations par régime douanier

En milliards de francs CFA

	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Variations	
				2021/2020	2022/2021
Exportations tous régimes douaniers	4 242,11	4 463,99	6 495,99	5,23%	45,52%
Exportations définitives	3 014,69	3 259,48	5 699,27	8,12%	74,85%
Régimes suspensifs	1 227,42	1 204,51	796,71	-1,87%	-33,86%
Exportation temporaire	9,45	3,81	12,68	-59,67%	232,73%
Réexportation (*)	1 214,30	1 187,84	706,51	-2R,18%	-40,52%
Transit	3,44	12,35	75,54	258,94%	511,71%
Avitaillement	0,23	0,51	1,98	124,68%	289,77%

(*) Réexportation directe ou suite ATN, ATS, mise en entrepôt

Les exportations définitives, évaluées à 5 699,27 milliards de Francs CFA à fin décembre 2022, augmentent de 74,85% par rapport à celles de la même période de l'année antérieure. Les régimes suspensifs à l'exportation ont baissé, du fait du régime de réexportation qui accuse une baisse de 40,52% en fin d'année 2022 par rapport à l'année précédente.

Tableau 2 : Taux de variation des exportations

	1er Trimestre	2e Trimestre	3e Trimestre	Octobre	Novembre	Décembre	4e Trimestre	Total
2021/2020	-42,79%	38,38%	56,78%	59,66%	44,43%	-23,84%	19,03%	8,12%
2022/2021	113,97%	61,01%	94,03%	71,38%	52,01%	11,28%	47,32%	74,85%

B- DROITS ET TAXES A L'EXPORTATION (DTE)

Le montant des DTE liquidés est de 21,26 milliards de Francs CFA au 31 décembre 2022, contre 23,88 milliards de Francs CFA à fin décembre 2021, soit une baisse de 10,97% (voir tableaux 3 et 4).



Rapport d'activité 2022 : les chiffres clés

C. EXPORTATIONS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE DE DESTINATION

Cette baisse qui contraste avec la hausse significative des volumes, s'explique principalement par trois facteurs :

- La suppression des droits de sortie sur l'or transformé conformément au code minier dont les prescriptions en matière de droits de sortie ne sont point favorables à une plus grande mobilisation des ressources ;
- Une hausse des produits transformés du bois relevant des catégories les moins taxées ;
- Les mécanismes de compensation des droits de sortie sur le manganèse au profit de COMILOG.

Tableau 3 : Evolution des droits et taxes à l'exportation

En milliards de francs CFA

	1er Trimestre	2e Trimestre	3e Trimestre	Octobre	Novembre	Décembre	4e Trimestre	Total
Année 2020	2,82	4,43	4,02	1,20	1,84	1,42	4,45	15,72
Année 2021	4,44	5,52	7,86	1,86	2,15	2,07	6,07	23,88
Année 2022	5,26	5,48	5,57	1,50	1,82	1,63	4,95	21,26

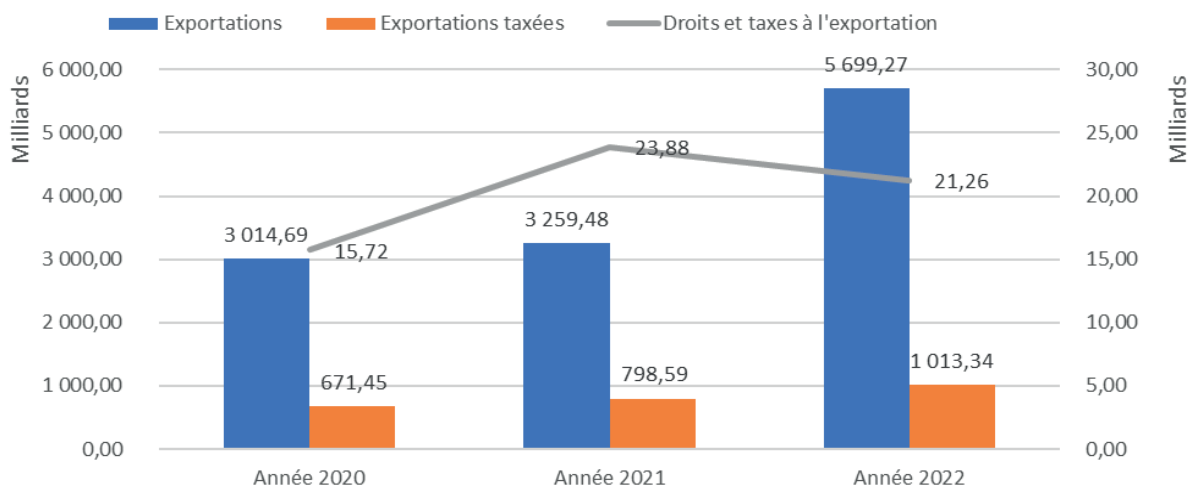
Tableau 4 : Taux de variation des DTE

	1er Trimestre	2e Trimestre	3e Trimestre	Octobre	Novembre	Décembre	4e Trimestre	Total
2021/2020	57,48%	24,37%	95,59%	55,17%	16,83%	45,66%	36,33%	51,89%
2022/2021	18,43%	-0,59%	-29,13%	-19,44%	-14,99%	-21,02%	-18,41%	-10,97%





Graphique 1 : Evolution de la valeur de la valeur taxée et des droits et taxes à l'exportation (milliards de FCFA)



Au 31 décembre 2022, les livraisons à destination de l'Afrique, l'Amérique, l'Asie ainsi que l'Europe affichent une hausse, tandis que celles à destination de l'Océanie accusent une baisse (-98,33%)

Tableau 5 : Répartition des exportations par continent

En milliards de francs CFA

	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Variations	
				2021/2020	2022/2021
EXPORTATIONS	3 014,69	3 259,48	5 699,27	8,12%	74,85%
AFRIQUE	75,22	126,24	316,06	67,82%	150,36%
dont CEMAC	20,92	37,90	71,74	81,12%	89,30%
UEMOA	26,95	46,69	186,89	73,24%	300,29%
AMERIQUE	115,12	72,90	135,09	-36,68%	85,30%
ASIE	2 132,64	2 214,63	3 628,49	3,84%	63,84%
EUROPE	509,96	736,82	1 617,82	44,49%	119,57%
dont U.E.	435,53	651,47	1 532,34	49,58%	135,21%
OCEANIE	181,74	108,88	1,81	-40,09%	-98,33%

II. IMPORTATIONS

A- VALEUR DES IMPORTATIONS

a) Evolution des entrées de biens tous régimes douaniers

La valeur des biens à l'entrée du territoire, tous régimes douaniers confondus, est de 2 549,67 milliards de Francs CFA au terme de l'année 2022, contre 2 013,21 milliards de Francs CFA l'an passé, soit une croissance de 26,65% (voir tableau 13)

Tableau 6 : Valeur des importations tous régimes douaniers

En milliards de francs CFA

	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Variations	
				2021/2020	2022/2021
Entrées tous régimes douaniers	1 993,63	2 013,21	2 549,67	0,98%	26,65%
Mise à la consommation	1 322,92	1 234,87	1 722,65	-6,66%	39,50%
Régimes suspensifs	670,71	778,34	827,03	16,05%	6,25%



Admission Temporaire Normale (ATN)	394,46	387,94	141,11
Admission Temporaire Spéciale (ATS)	209,77	320,41	422,96
Mise en entrepôt	30,15	27,00	75,16
Réimportation	8,22	4,17	33,20
Total	28,11	38,82	154,59

-1,65%	-63,62%
52,74%	32,01%
-10,42%	178,33%
-49,34%	696,90%
38,07%	298,24%

Rapport d'activité 2022 : les chiffres clés

II. IMPORTATIONS

Y compris les mises à la consommation sous un régime suspensif

b) Evolution des entrées de biens en régimes suspensifs de droits et taxes

Malgré une baisse constatée au niveau des ATN de 63,62%, la valeur des marchandises admises en régimes suspensifs affiche une hausse de 6,25%. Cette hausse est portée majoritairement par les régimes de transit (298,24%), impliquant un meilleur suivi des transits avec le SYDONIAWorld, de réimportation (696,90%) et d'entrepôt (178,38%).

c) Evolution des importations mises à la consommation

Au terme de l'exercice 2022, les importations sous le régime de la mise à la consommation (importations effectives) sont évaluées à 1 722,65 milliards de francs CFA, contre 1 234,87 milliards de francs CFA au terme de l'année 2021, soit une hausse de 39,50% (voir

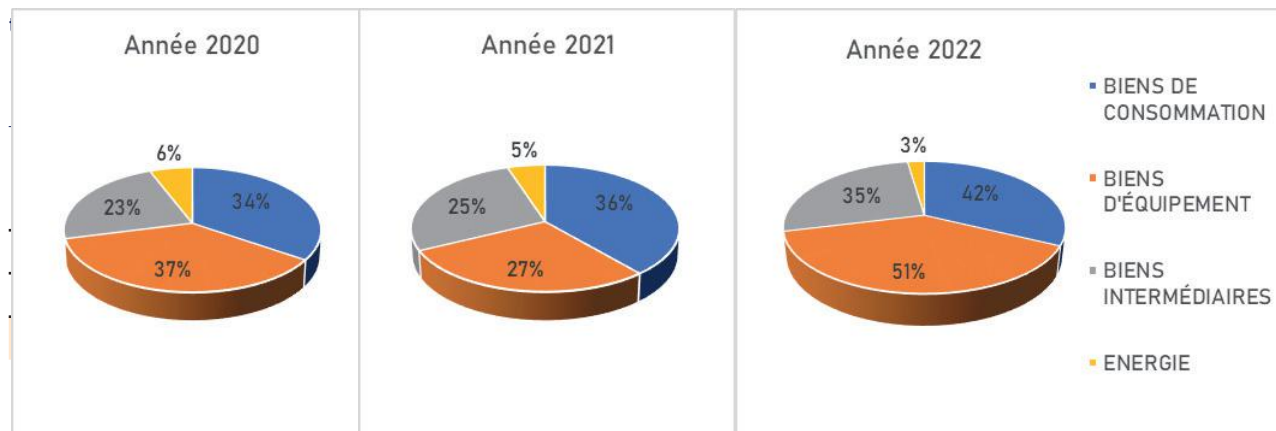


Tableau 8 : Taux de variation de la valeur des marchandises mises à la consommation

	1er Trimestre	2e Trimestre	3e Trimestre	Octobre	Novembre	Décembre	4e Trimestre	Total
2021/2020	-6,54%	-7,22%	-13,50%	-1,28%	1,66%	1,39%	0,56%	-6,66%
2022/2021	23,42%	21,47%	81,15%	45,52%	44,99%	16,43%	35,51%	39,50%

fin décembre 2022, une augmentation des importations effectives est observable pour les Biens de Consommation (16,22%), les Biens d'Équipement (87,26%) et les Biens Intermédiaires (35,85%) tandis que les Biens «Énergie» (essentiellement constitués de carburants, essence et gasoil) accusent une baisse de 36,16% (voir tableau16 et graphe 3).





IV

Rapport d'activité 2022 : les chiffres clés

II. IMPORTATIONS

Tableau 9 : Valeurs des marchandises mises à la consommation par groupe de produits

En milliards de francs CFA

	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Variations	
				2021/2020	2022/2021
IMPORTATIONS	1 322,92	1 234,87	1 722,65	-6,66%	39,50%
BIENS DE CONSOMMATION	456,11	478,57	556,20	4,92%	16,22%
dont Produits alimentaires	328,98	338,85	389,57	3,00%	14,97%
BIENS D'ÉQUIPEMENT	483,83	357,12	668,74	-26,19%	87,26%
dont Véhicules	67,00	82,10	87,18	22,54%	6,19%
BIENS INTERMÉDIAIRES	304,39	337,30	458,21	10,81%	35,85%
ENERGIE	78,59	61,87	39,50	-21,27%	-36,16%
dont Produits dérivés du pétrole	73,18	36,42	20,39	-50,24%	-44,00%

Graphie 2 : Evolution de la structure des importations mises à la consommation

B- DROITS ET TAXES A L'IMPORTATION (DTI)

Le montant des liquidations des droits et taxes à l'importation au 31 décembre 2022 est en hausse de 16,54% par rapport à celui enregistré en 2021, pour s'établir à **324,37 milliards de Francs CFA** (tableaux 17 et 18).



Rapport d'activité 2022 : les chiffres clés

II. IMPORTATIONS

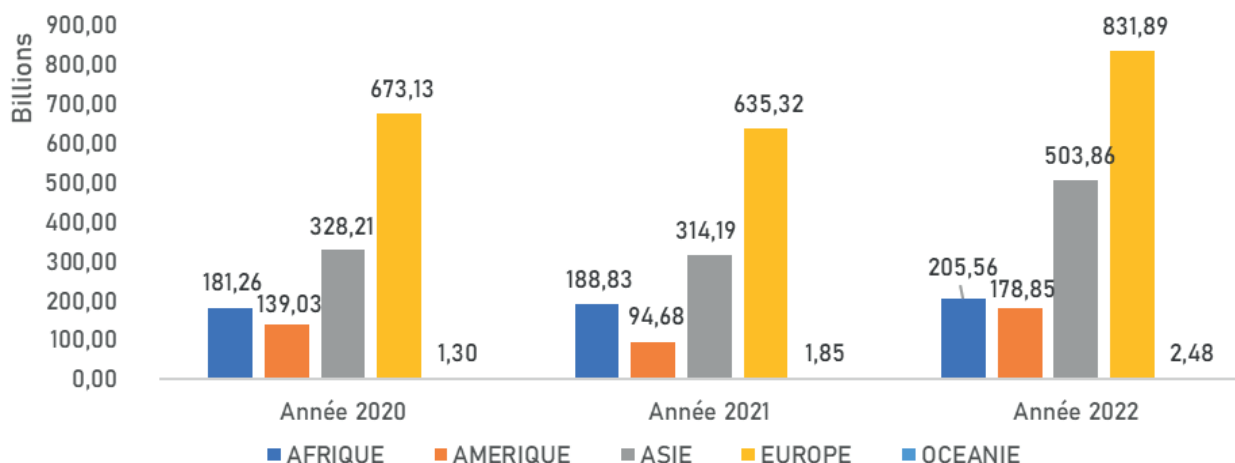


Tableau 11 : Taux de variation des DTI

	1er Trimestre	2e Trimestre	3e Trimestre	Octobre	Novembre	Décembre	4e Trimestre	Total
2021/2020	7,88%	4,13%	5,64%	19,41%	29,26%	12,84%	19,94%	9,37%
2022/2021	18,52%	5,84%	29,76%	12,32%	29,34%	-0,14%	13,50%	16,54%

C- IMPORTATIONS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE DE PROVENANCE

Au terme de l'exercice 2022, les importations en provenance de tous les continents sont en hausse.

Tableau 12 : Répartition des importations par continents

En milliards de francs CFA

	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Variations	
				2021/2020	2022/2021
IMPORTATIONS	1 322,92	1 234,87	1 722,65	-6,66%	39,50%
AFRIQUE	181,26	188,83	205,56	4,18%	8,86%
dont CEMAC	34,99	34,13	24,35	-2,47%	-28,66%
UEMOA	72,87	51,79	39,59	-28,93%	-23,56%
AMERIQUE	139,03	94,68	178,85	-31,90%	88,91%
ASIE	328,21	314,19	503,86	-4,27%	60,37%
EUROPE	673,13	635,32	831,89	-5,62%	30,94%





Rapport d'activité 2022 : les chiffres clés

IV. TOTAL DES LIQUIDATIONS DOUANIERES ET OBJECTIFS

dont U.E.	607,34	567,52	736,11	-6,56%	29,71%
OCEANIE	1,30	1,85	2,48	42,87%	33,97%

Graph 3 : Evolution de la valeur des importations par continent de provenance

III. SOLDE COMMERCIAL

A- BALANCE COMMERCIALE

Au 31 décembre 2022 le solde de la balance commerciale de biens, toujours excédentaire, est en nette augmentation de 96,41%, résultat d'un accroissement des exportations nominales (74,85%) relativement plus important que celui des importations (39,50%).



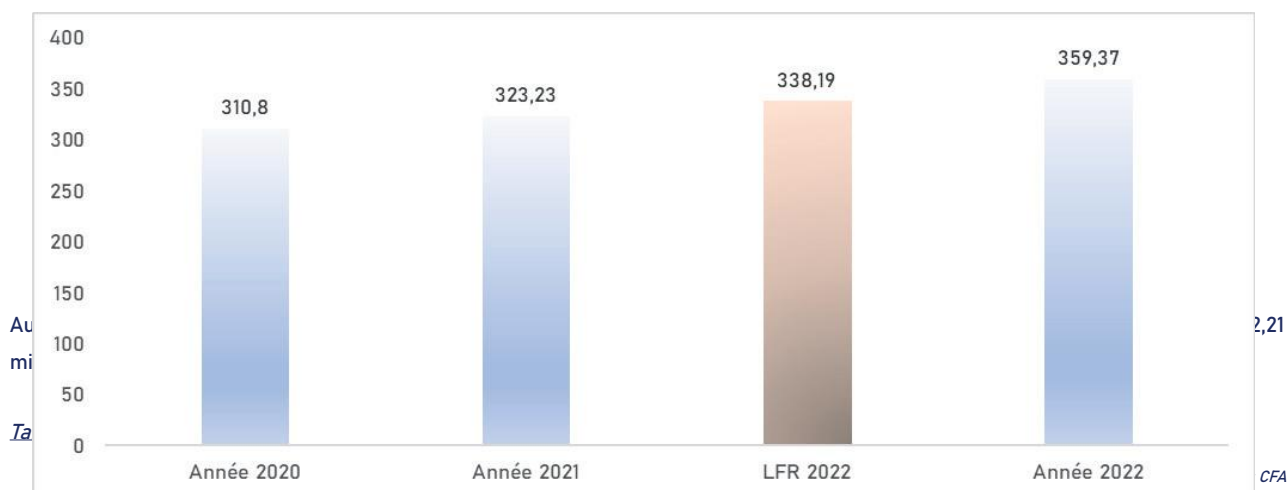
En milliards de francs CFA

Rapport d'activité 2022 : les chiffres clés

IV. TOTAL DES LIQUIDATIONS DOUANIÈRES

	Année 2020	Année 2021	Année 2022
EXPORTATIONS (1)	3 014,49	3 239,45	3 699,27
IMPORTATIONS (2)	1 322,92	1 234,87	1 722,65
SOLDE COMMERCIAL [(1)-(2)]	1 691,77	2 024,61	3 976,63
TAUX DE COUVERTURE [(1)/(2)]	227,88%	263,95%	330,84%

Variations	
2021/2020	2022/2021
8,12%	74,85%
-6,66%	39,50%
19,67%	96,41%
15,83%	25,34%



	1er Trimestre	2e Trimestre	3e Trimestre	Octobre	Novembre	Décembre	4e Trimestre	Total
Année 2020	61,94	72,91	66,50	22,08	21,33	25,44	68,85	270,20
Année 2021	68,22	76,83	73,86	26,79	27,35	29,17	83,31	302,21
Année 2022	80,84	80,96	91,21	29,50	34,42	28,70	92,62	345,63

Tableau 15 : Taux de variation des Droits et Taxes liquidés

	1er Trimestre	2e Trimestre	3e Trimestre	Octobre	Novembre	Décembre	4e Trimestre	Total
2021/2020	10,14%	5,36%	11,07%	21,34%	28,19%	14,67%	21,00%	11,85%
2022/2021	18,51%	5,38%	23,49%	10,11%	25,87%	-1,62%	11,18%	14,37%

La Loi de Finances Rectificative (LFR) de l'année 2022 a prescrit à l'Administration des Douanes un objectif de recettes de **338,19 milliards de Francs CFA**.

La Loi de Finances Rectificative (LFR) de l'année 2022 a prescrit à l'Administration des Douanes un **objectif** de recettes de **338,19 milliards de francs CFA**. A fin décembre 2022, c'est un montant des **recettes de 359,37 milliards de Francs CFA** qui a été réalisé par les Douanes ; soit un **excédent de 21,18 milliards de Francs CFA**, pour un taux de réalisation de **106,26%**.

Tableau 16 : Réalisations, chiffres attendus par rapport à la LFR 2022 (objectifs de 338,19 milliards) et taux de réalisation

En milliards de francs CFA

	Année 2022
Liquidations	345,63
Recouvrements	359,37





Rapport d'activité 2022 : les chiffres clés

V. PERTE DE RECETTES OCCASIONNÉE PAR LES EXONÉRATIONS

Taux de recouvrement

103,98%

Chiffres attendus/Objectifs LFR2022

338,19

Ecart Recouvrements/Chiffres attendus

20,13

Taux de réalisations du chiffre attendu/Objectifs LFR2022

106,26%

Graph 4 : Evolution du montant total liquidé des droits et taxes, recouvrements et de l'objectif de la Loi de Finances (milliards de francs CFA)

V. PERTE DE RECETTES OCCASIONNÉE PAR LES EXONÉRATIONS

Le montant des pertes de recettes ou manques à gagner occasionnés par les marchandises admises en régime fiscal d'exonération des droits et taxes, est de **296,69 milliards de FCFA à fin décembre 2022**, contre 163,44 milliards de francs CFA à fin 2021, soit une hausse de 81,52% (voir tableau 26).

Cet accroissement des pertes de recettes est observable pour toutes les importations de biens exonérés de droits et taxes, à l'exception des biens dits « ENERGIE » (essence, gasoil et gaz) dont les exonérations des droits et taxes sont en recul (-13,22%).

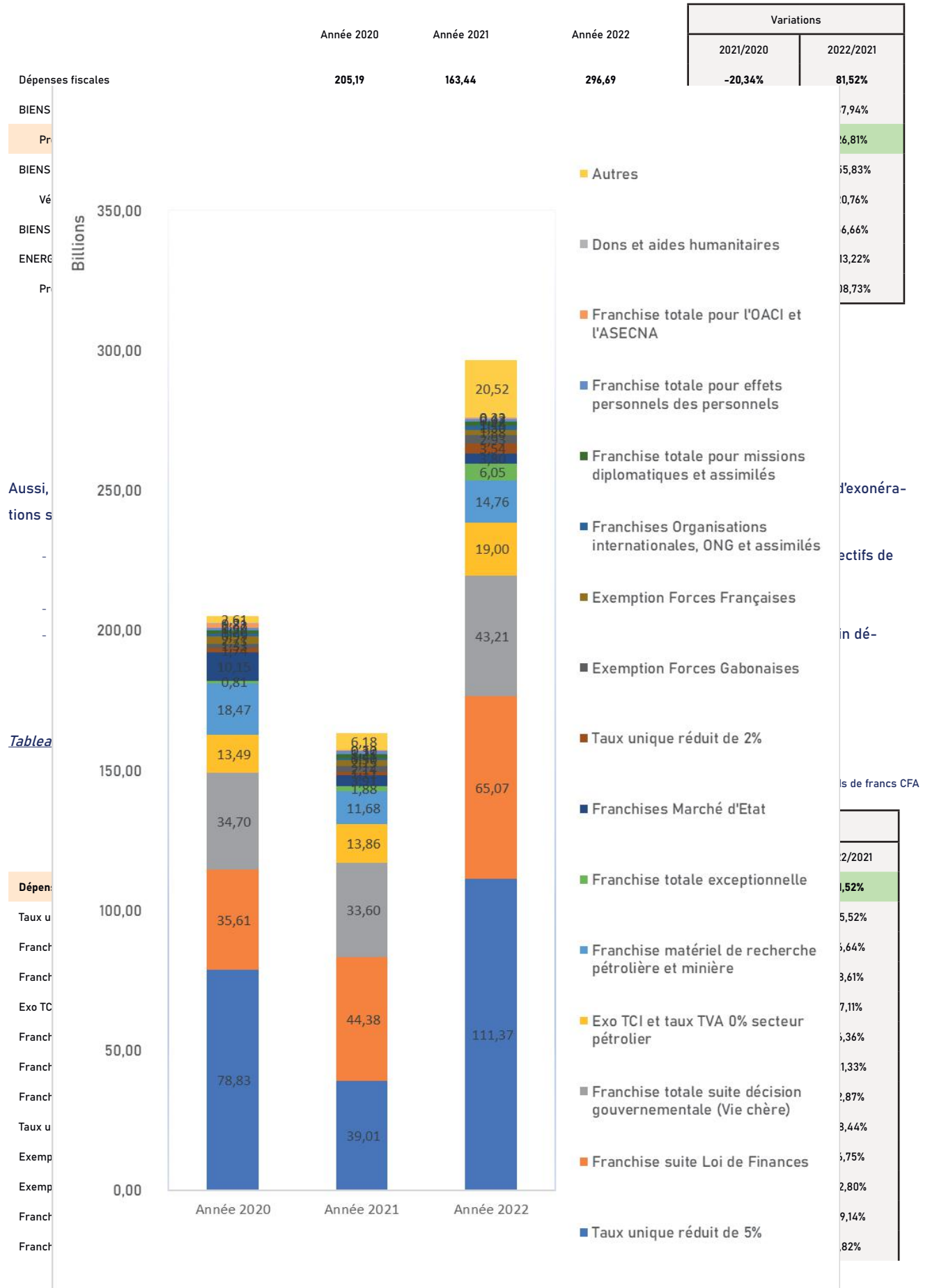




Tableau 17 : Pertes de recettes par type de biens

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA RÉUNION
 SECRETARIAT GÉNÉRAL
 DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

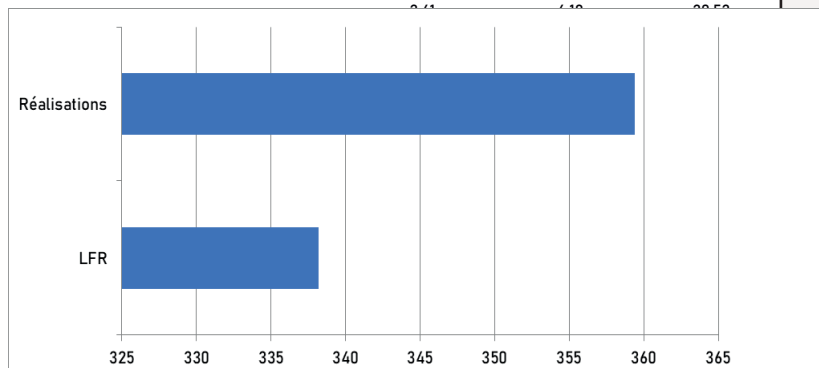
En milliards de francs CFA



Rapport d'activité 2022 : les chiffres clés

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Franchise totale pour effets personnels des personnels	0,99	1,21	0,97	22,05%	-19,96%
Franchise totale pour l'OACI et l'ASECNA	1,32	0,30	0,43	-77,25%	42,47%
Dons et aides humanitaires	0,2	0,12	0,22	-42,68%	80,08%
Autres	0,11	1,10	0,50	137,10%	232,25%



Avec 359,37 milliards de francs CFA de recouvrements des droits et taxes, l'objectif des recettes douanières de l'année 2022 arrêté à 338,19 milliards de francs CFA par la Loi de Finances Rectificative 2022 est dépassé de 21,18 milliards de francs CFA. Résultats consécutifs à un regain des importations mises à la consommation de 39,50% et des exportations définitives de 74,85%.

Cette performance peut être expliquée par la relance économique, le déploiement du SYDONIAWorld dans les 10 principaux bureaux centraux des douanes ainsi que par la stratégie de mobilisation des recettes douanières basée sur l'assainissement de la profession de Commissionnaire en Douane Agréé et la poursuite de la campagne sur la police des manifestes douaniers.

Au titre des perspectives, la poursuite et l'achèvement du projet de migration du système SYDONIAWorld dans la Région du Nord constitue une action majeure qui devra connaître son aboutissement définitif au cours du premier semestre de cette année.

L'administration devra poursuivre les réformes internes initiées depuis plusieurs années mais dont les résultats demeurent encore mitigés. Il s'agit notamment de la mise en place du Guichet Unique Electronique Multimodal (GUEM) : outil s'inscrivant dans le processus de digitalisation de l'Administration Publique et permettant la simplification des procédures de dédouanement, la réduction des coûts et l'optimisation de la collecte des recettes douanières.

Enfin, l'accomplissement par les services douaniers de leurs missions, aussi bien sur le plan économique que fiscal, devra reposer sur un assainissement progressif de l'environnement de travail ainsi qu'une plus grande collaboration avec l'ensemble des acteurs publics et privés intervenant dans la chaîne logistique internationale, à travers notamment :

La mise en place du Programme de Partenaires Privilégiés (PPP) qui s'adresse aux opérateurs économiques dans le but de leur octroyer un agrément d'opérateurs économiques privilégiés lequel s'appuie sur le pilier douane-entreprise du cadre des Normes SAFE de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) ;

L'opérationnalisation du site internet de la DGDDI et la mise en place d'une stratégie de communication et de relations publiques en vue d'améliorer en permanence l'image du service ;

La mise en place d'une base de données valeur pour permettre une meilleure détermination de la valeur en douane des marchandises importées par la création des codes de spécification tarifaire (CST) dans le système informatique SYDONIAWorld ;

Le maintien du dispositif de lutte contre les sorties frauduleuses des conteneurs du Port d'Owendo par la sécurisation et l'installation d'un dispositif de vidéosurveillance ;

L'assainissement du Fichier des Commissionnaires en douane agréés ;

L'opérationnalisation du dispositif de la mercuriale dynamique ;

L'élaboration du Manuel de Procédure ;

L'organisation d'un Forum Douane / Entreprise.



1803 410217 5
4201

ACL

ACLU 9635927
4561

MAX. GROSS	27 000 KG
TARE	2 200 KG
NET	24 800 KG
CU. CAP.	254 CBM

ACL

ACLU 973229 B
4561


MAX. GROSS	32 500 KG
	71 800 LBS.
TARE	2 200 KG
	4 900 LBS.
NET	30 300 KG
	67 200 LBS.

TCL







 Scannez moi



RAPPORT

D'ACTIVITE 2022